

**Phénol****SP-A-T-N****Danger****1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE**

Ref. n° : 105 177  
Nom commercial : Phénol purifié.  
Identification de la société : JEULIN SA  
T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99  
Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900  
27019 EVREUX France  
e-mail : support@jeulin.fr  
N° de téléphone en cas d'urgence : 01 45 42 59 59  
Usage : Usage laboratoire

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

Classification CE : Muta. Cat. 3; R68  
T; R23/24/25  
C; R34

**Système Général Harmonisé de Classification et d'Etiquetage des Produits Chimiques (SGH)****Classe de danger et code de catégorie**

• Dangers pour la santé : Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 3 - Danger (CLP : Acute Tox. 3)  
Toxicité aiguë, par voie cutanée - Catégorie 3 - Danger (CLP : Acute Tox. 3)  
Toxicité aiguë, par inhalation - Catégorie 3 - Danger (CLP : Acute Tox. 3)  
Corrosion cutanée - Catégorie 1B - Danger (CLP : Skin Corr. 1B)  
Mutagénicité sur les cellules germinales - Catégorie 2 - Attention (CLP : Muta. 2)  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée - Catégorie 2 - Attention (CLP : STOT RE 2)

**Etiquetage****• Pictogramme(s) de danger****• Mention d'avertissement**  
**• Mention de danger**

: Danger  
H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
H301 : Toxique en cas d'ingestion.  
H311 : Toxique par contact cutané.  
H331 : Toxique par inhalation.  
H341 : Susceptible d'induire des anomalies génétiques.  
H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Phénol**
**SP-A-T-N**
**2. IDENTIFICATION DES DANGERS (suite)**
**• Conseils de prudence**

- Généraux
- Prévention
- Intervention
- Stockage

- : P102 : Tenir hors de portée des enfants.
- : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
- : P301+P330+P331+P310+P321 : EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique. P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P305+P351+P338+P310+P321 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique.
- : P405 : Garder sous clef.

**3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**
**Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.**

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	Classification
Phénol	100 env. %	108-95-2	203-632-7	604-001-00-2	Muta. Cat. 3; R68 T: R23/24/25 Xn: R48/20/21/22 C, R34  Acute Tox. 3 (H311) Acute Tox. 3 (H331) Acute Tox. 3 (H301) Skin Corr. 1B (H314) Muta. 2 (H341) STOT RE 2 (H373)

**4. PREMIERS SECOURS**

- **Inhalation** : En cas de malaise- consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- **Contact avec la peau** : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- **Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- **Ingestion** : Ne rien donner à boire. Ne pas faire vomir, à cause des effets corrosifs. Consulter immédiatement un médecin.

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**
**Moyens d'extinction**

- **Adéquats**

- : Dioxyde de carbone. Poudre. Mousse. Eau.

**Risques particuliers**

- : Combustible.

Dans certaines circonstances, peut attaquer certains métaux, y compris l'aluminium et le zinc, et libérer de l'hydrogène gazeux. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif. En cas de feu, présence de fumées très dangereuses.

La décomposition thermique génère : Monoxyde de carbone.

**Phénol****SP-A-T-N****5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE (suite)****Protection contre l'incendie**

: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.

**Procédures spéciales**

: Rabattre le nuage de vapeur à l'aide d'eau vaporisée ou toute autre solution appropriée.

Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****Mesures techniques**

: Eviter la production de poussières.

**Précautions individuelles**

: Evacuer et restreindre l'accès.

**Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.**

: Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

**Précautions pour l'environnement**

: Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate.

**Mesures après fuite / épandage**

Rincer/diluer le résidu à l'eau.

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE****Précautions lors du maniement et de l'entreposage**

: L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition.

**Manipulation**

: Porter un vêtement de protection approprié.

Eviter toute exposition inutile.

Ne pas respirer les poussières.

Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.

: Après utilisation bien fermer le couvercle.

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Sensible à la lumière.

Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C).

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

: Oxydant.

**Stockage****Stockage - à l'abri de****8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE****Protection individuelle**

: Eviter toute exposition inutile.

**- Protection respiratoire**

: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.

**- Protection des mains**

: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.

**- Protection de la peau**

: Porter un vêtement de protection approprié.

**- Protection des yeux**

: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

**- Autres**

: Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

**- France**

: 7,8

**VME [mg/m<sup>3</sup>] :**

## Phénol

SP-A-T-N

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE (suite)

VME [ppm] : : 2

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Nom chimique	: Phénol; hydroxybenzène; monohydroxybenzène; acide phénique.
Etat physique	: Cristaux.
Couleur	: Incolore.
Odeur	: Caractéristique.
pH	: (20°C) : ~ 5 (50g/LH <sub>2</sub> O)
Poids moléculaire	: 94,11
Point de fusion [°C]	: 41
T°d'ébullition initiale [°C]	: 182
Densité	: (20°C): 1,071
Densité de vapeur relative (air=1)	: 3,24
Solubilité dans	: Eau. (25 °C) : 87 g/L (66 °C) : soluble en toutes proportions Ethanol. (20 °C) : soluble Ether. (20 °C) : soluble
Point d'éclair [°C]	: 79
Temp. d'autoinflammation [°C]	: 715
Limites d'explosivité	
Limites d'explosivité inférieures [%]	: 1,5
Limites d'explosivité supérieures [%]	: 9
Log P octanol / eau à 20°C	: 1,46

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter	: Hygroscopique. Sensible à la lumière Sensible à la chaleur. Contact avec des substances métalliques. Alliage métallique. Plastique. Caoutchouc.
Matières à éviter	: Agents oxydants forts (Peroxydes, chromates, dichromates, chlorates, perchlorates, permanganates, nitrates, acide nitrique concentré, acide sulfurique concentré...) Métaux alcalins : Sodium (Na), Potassium (K). Métaux alcalinoterreux : Magnésium (Mg), Calcium (Ca). Zinc (Zn). Aluminium (Al). Halogènes. Composé du fer (III)
Produits de décomposition dangereux	: Monoxyde de carbone.
Polymerisation dangereuse	: Une polymérisation dangereuse peut apparaître en cas de contact avec : Formaldéhyde. Aldéhydes. Cétones.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

## Toxicité aiguë

## - Inhalation

: Vapeurs / poussières / aérosols très corrosifs pour le tractus respiratoire et les membranes muqueuses. L'inhalation de vapeurs ou de fumées peut causer de graves difficultés respiratoires. L'inhalation du produit peut provoquer une pneumonie de nature chimique. Un oedème respiratoire et une hémorragie.

**Phénol**
**SP-A-T-N**
**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES (suite)**

- Cutanée : Provoque des brûlures. Risque de lésions graves. Un contact répété ou prolongé de la peau avec ce produit peut conduire à une dermatite.
  - Oculaire : Très corrosif pour les yeux. Risque de lésions oculaires permanentes graves si le produit n'est pas éliminé rapidement
  - Ingestion : L'ingestion provoque une corrosion sévère pouvant conduire à une destruction des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. Hémorragie digestive, perforations gastriques et oesophagiennes, nécrose et acidose métabolique, sténose digestive. Peut causer une défaillance respiratoire. Risque d'oedème pulmonaire.
  - Autre : Les symptômes d'une surexposition comprennent somnolence, faiblesse, maux de tête, étourdissements, nausées, vomissement, diminution de l'acuité visuelle et, dans les cas extrêmes, la mort. Peut causer un choc circulatoire. Modification de la formule sanguine. La surexposition à ce produit peut provoquer une méthémoglobinémie. Ce produit ou ses émissions peuvent affecter le système nerveux. Atteinte cardiaque possible. Provoque une lésion du foie et des reins avec risque d'apparition d'une insuffisance hépatique et rénale. Dans les cas extrêmes, mort. Organes cible(s) : Système nerveux central. Foie. Reins Sang.
- Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]**  
340
- Admin. percutanée (rat) DL50 [mg/kg]**  
660-707 mg/kg.
- Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]**  
850
- Irritation de la peau (lapin)**  
Brûlures.
- Irritation des yeux (lapin)**  
Destruction des tissus oculaires.
- Irritation des membranes muqueuses (lapin)**  
Aucune donnée disponible.

**Toxicité chronique**
**- Autre**
**Sensibilisation**
**Effets cancérogènes**
**Effets mutagènes**
**- E. Coli test**
**Toxicité vis-à-vis de la reproduction**
**Effets tératogènes**
**Autres informations toxicologiques**

- : Ce produit ou ses émissions peuvent affecter le système nerveux. La surexposition à long terme provoque des effets sur le foie et les reins.
- : D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues.

: Un contact répété ou prolongé de la peau avec ce produit peut conduire à une dermatite.

Test de sensibilisation (cochon d'inde) : non sensibilisant.

: Agence Internationale pour le Recherche sur le Cancer (IARC) : Group 3 : Not classifiable as to carcinogenicity to humans.

Il demeure un doute concernant le potentiel cancérogène de ce produit. Un complément de recherche est nécessaire. Observer toutes les précautions d'usage et éviter l'exposition.

: Cette substance à des effets mutagènes possibles chez l'homme. Un complément d'étude est nécessaire pour étayer ces soupçons.

Mutagénicité sur les cellules germinales - Catégorie 2 - Attention (CLP : Muta. 2)

: Les tests mutagéniques sont positifs.

: N'est pas supposé toxique.

: N'est pas supposé toxique.

: D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques. Des informations toxicologiques complémentaires sont disponibles dans la fiche toxicologique INRS FT N°: 15.

**Phénol**
**SP-A-T-N**
**12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**
**Information relative aux effets écologiques**

: Toxique pour la vie aquatique.  
 Eviter le rejet dans l'environnement.  
 Peut polluer les eaux potables.  
 Toxicité pour les daphnies : Daphnia magna : CE50 : 10 mg/L/48h.  
 Toxicité pour les poissons : Onchorhynchus mykiss CL50 : 5,4 mg/L/96h.  
 Toxicité pour les algues : Selenastrum capricornutum CL50 : 66 mg/L/5 j.

**Persistance et dégradabilité**

: Biodégradation rapide.

**Potentiel de bio-accumulation**

: log P(o/w) = 1- 3 : Pas de bioaccumulation remarquable à prévoir.

**Informations sur l'élimination**

: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**
**Elimination des déchets**

: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.  
 Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux.  
 Ne pas réutiliser les containers vides.  
 Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

**Procédures d'élimination des déchets**

**Ne pas jeter les résidus à l'égout.**

: Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**
**- Proper shipping name**

: UN1671 PHÉNOL SOLIDE, 6.1, II, (D/E)

**- No ONU**

: 1671

**- I.D. n° :**

: 60

**Transport terrestre**
**- ADR/RID**

: Class : 6.1

Group : II

**Transport par mer**
**- Code IMO-IMDG**

: UN 1671 Phénol solide

**- Classe**

: 6.1.

**- Groupe d'emballage**

: II

**Transport aérien**
**- ICAO/IATA**

: UN 1671 Phenol, solid

**- IATA - Classe ou division**

: 6.1

**Groupe d'emballage IATA**

: II

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

**Autres** : Aucun(e).

**16. AUTRES INFORMATIONS**
**Phrase(s) R**

: R23/24/25 : Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.  
 R34 : Provoque des brûlures.  
 R68 : Possibilité d'effets irréversibles.



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 7 / 7

Révision nr : 4

Date : 1 / 12 / 2010

Remplace la fiche : 26 / 3 / 2007

Phénol

SP-A-T-N

### 16. AUTRES INFORMATIONS (suite)

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen

**DENEGATION DE RESPONSABILITE** Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

[Fin du document](#)

**Jeulin**  
**Règlement CE 1907/2006**

**JEULIN SA**

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France  
e-mail : support@jeulin.fr

**N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59**